



Procès-verbal de l'assemblée générale du TC MEYRIN  
Tenue au centre sportif de Maisonnex  
le 21 novembre 2018 à 19h00

Réf: bf

Nombre de membres convoqués: 293  
Nombre de membres présents: 23  
Nombre de membres excusés: 4

Le président R. Sautter ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres, à M. D. Genequand, représentant la Commune et à M. Ph. Bolomey représentant la réception. M. J.-M. Devaud est excusé, absent pour des raisons de réunion communale.

Un petit cadeau, en forme de stylo TCM, est distribué aux membres et invités présents ceci pour marquer les 10 ans d'indépendance du TCM.

Le président constate que l'assemblée a été convoquée valablement, il salue les autorités et les personnes présentes.

Il passe à l'ordre du jour.

**1. Nomination d'un scrutateur et d'une secrétaire de l'assemblée.**

C'est M. Luc Anazoli qui est nommé comme scrutateur.  
Mme Brigitta Fässler est proposée comme secrétaire.  
Ces personnes sont acceptées à l'unanimité.

**2. PV de la dernière assemblée générale du 15 novembre 2017**

Étant donné que ce PV est en consultation sur le site du TC Meyrin, il n'est pas demandé de relecture en séance. Par contre, M. Louis Dubois demande pourquoi les rapports mentionnés dans le PV ne sont pas mis sur le site Internet. M. J.C. Messeiller explique que ces rapports ont été discutés et approuvés lors de la dernière assemblée générale et ne seront pas mis sur le site, car ils ne peuvent plus être modifiés, cette règle est également valable pour le rapport du trésorier. Il n'y a pas d'autres questions et le PV est accepté à l'unanimité.

**3. Les rapports d'activités, lus par les divers responsables.**

- a. Interclubs, fait et lu par James Lugon (annexe N° 1)
- b. Tournois, fait et lu par Karine Loy (annexe N° 2)
- c. Juniors, fait et lu par Alain Bonvallat et Jean-René Zbinden (annexe N° 3 et 3bis)
- d. Seniors, fait et lu par François Hernot (annexe N° 4)
- e. Informatique, fait et lu par Jean-Claude Messeiller (annexe N°5)

**4. Ratification et approbation des rapports et décharge au comité 2017-2018**

Il n'y a plus aucune question et les rapports sont approuvés à l'unanimité.

**5. Rapport du trésorier**

Raoul Sautter présente le rapport du trésorier détaillé (annexe N°6).

## **6. Rapport des vérificateurs des comptes et décharge au comité.**

M. Louis Henny donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes (annexe No 7). Ce rapport relève la bonne tenue des comptes qui laissent apparaître un bénéfice de CHF 1'644.18.

## **7. Approbation des comptes et décharge au comité**

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

## **8. Élection du comité.**

Il donne les noms des membres sortants qui se représentent à savoir (par ordre alphabétique):

- Bonvallat Alain (sortant)
- Fässler Brigitta (sortante)
- Hernot François (sortant)
- Loy Karine (sortante)
- Lugon James (sortant)
- Messeiller Jean-Claude (sortant)
- Sautter Raoul (sortant)
- Zbinden Jean-René (sortant)

L'assemblée accepte ce nouveau comité (dont les membres se répartiront les tâches) à l'unanimité.

## **9. Élection des vérificateurs des comptes**

Ce sont M. Louis Henny et Mme Gerda Rubin qui seront en activité pour 2018/2019 et comme suppléant M. I. Mc Laren. Nominations approuvées à l'unanimité.

## **10. Propositions du comité**

Un diplôme et un bouquet de fleurs sont offerts à Mme Merle Macmahon afin de la récompenser pour sa fidélité comme spectatrice et supportrice aux différents tournois et autres manifestations depuis de nombreuses années.

## **11. Propositions individuelles**

- a) Mme Gerda Rubin demande pourquoi les réservations des courts intérieurs en été ne suivent pas la même règle que les réservations d'hiver (à savoir d'heure en heure), afin d'éviter des blocages de réservation (il pourrait y avoir des « trous » de 15, 30 ou 45 min qui serait plus à disposition des membres avec abonnement spécial ? M Bolomey est conscient du problème et va vérifier, d'une part la faisabilité du point de vue du programme informatique et, d'autre part la possibilité d'étendre les horaires de réservation pour l'abonnement spécial (abonnement « heures creuses »). Ces modifications éventuelles devront avoir l'assentiment de la mairie.
- b) À l'extérieur, à 9h il y a toujours des courts qui ne sont pas balayés. La question se pose par beaucoup de personnes pour revenir à l'ancien système c'est-à-dire de balayer les courts avant de jouer. Plusieurs arguments pertinents sont développés par M J-Cl. Messeiller en faveur de ce retour à l'ancien système (excepté pour les tournois et les IC).
- c) Louis Henny dit qu'il a tout un groupe de «oldies» qui est intéressé de jouer les IC oldies qui se joue pendant la semaine (il s'agit de 2 matches de simple et un double). M Sautter fera officiellement les démarches auprès de la commune si le comité approuve cette demande.
- d) Louis Henny demande que le réseau de la Commune soit rétabli correctement. M. D. Genequand répond qu'il y a beaucoup de problèmes même pour la réception, nous

sommes en bout de ligne (ancienne et en cuivre). Il y a un éventuel espoir d'une amélioration au printemps.

- e) Mme Santiard demande si les brosses de balayage, qui sont très lourdes pour les dames, peuvent être lestées. Ph. Bolomey répond que ce n'est pas possible.
- f) M. Schopper demande pourquoi il n'y a pas la même lumière à l'intérieur quand il y a un tournoi. M. D. Genequand répond que les normes sont correctes avec une lampe pour le quotidien et approuvée par le conseil municipal. En 2010 les lampes ont été changées et le matériel n'est pas encore amorti et le changement n'est pas encore envisageable.
- g) M. D. Genequand excuse encore M. J.-M. Devaud. Il profite de la présence M Ph. Bolomey pour le remercier de sa gestion du centre et des bonnes relations entre les membres et la réception.

Les 2 courts de tennis à Cointrin ont été mis hors service.

Une hausse du nombre de juniors est constatée. Une nouvelle salle sera disponible aux Vergers et il faudra voir pour trouver un équilibre entre les différentes associations.

Le dernier court intérieur sera changé l'année prochaine en été.

Il donne quelques informations sur les négociations concernant le renouvellement du bail.

Il relève avec plaisir les comptes bénéficiaires qui soulagent la commune et profite de remercier le comité pour son travail.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance à 20.10h et invite les personnes présentes à un apéritif.